

Vienne

SAINT-ROMAIN-EN-GAL | VIENNE

Le stade nautique au rythme de la crise sanitaire

Clémence LENA



Avant l'annonce du tour de vis et de la fermeture des écoles mercredi 31 mars, le dernier décret en date, publié le 20 mars, avait autorisé le retour des scolaires en piscine, en plus du public dérogatoire. Photo Le DL /C.Le.

Depuis un an, la piscine s'adapte à l'évolution des mesures sanitaires. Pour continuer à accueillir du public, elle a dû adapter son protocole d'hygiène. En attendant la fermeture pour travaux fin mai.

« On en est à onze protocoles sanitaires différents ». Michel Forest, le directeur des équipements sportifs de Vienne Condrieu Agglomération, garde le sourire. Depuis un an, l'établissement vit au rythme des évolutions de la crise de la Covid-19. Ces dernières semaines, la structure accueillait à nouveau les scolaires, en plus du public dérogatoire. Mais les dernières annonces d'Emmanuel Macron ont encore changé la donne. Ce vendredi, l'Agglo attendait toujours les décrets. « À chaque fois, il faut modifier les plannings des personnels. »

Côté entretien, le stade nautique a également dû revoir toute son organisation depuis un an : « Nous avons déjà un plan d'hygiène avant la Covid mais évidemment on l'a modifié. » Cinq agents techniques assurent ces tâches selon un planning précis. Tout l'équipement est nettoyé et désinfecté plusieurs fois par jour : « On a ajouté des distributeurs de gel hydroalcoolique et de savon à plusieurs endroits et on a acheté deux centrales de pulvérisation de produits bactéricides et fongicides », détaille Michel Forest. La vidange des bassins n'est en revanche toujours réalisée qu'une fois par an, comme le veut la réglementation. Un entretien qui a un coût, tout comme le fonctionnement de cet équipement. Alors que les recettes ont drastiquement diminué : « On a fait 64 000 euros de recettes en 2020 contre 220 000 euros une année normale », précise le directeur. Qui rappelle que le but d'une piscine publique « n'est pas d'être rentable ».

Et les adaptations ne sont pas terminées. Dans moins de deux mois, le stade nautique entrera dans une nouvelle phase : [son grand chantier de rénovation et d'agrandissement](#) avec la construction d'un deuxième bassin couvert (lire ci-contre). Le 30 mai, la piscine fermera ses portes à tous les publics pour sept mois. « Nous rouvrirons aux scolaires en janvier 2022 et les travaux se poursuivront en site occupé. » Une deuxième fermeture totale est annoncée du 1^{er} juin au 30 septembre 2022, pour une réception du chantier en octobre 2022. Un projet à 12,7 millions d'euros TTC mené par Vienne Condrieu Agglomération qui doit permettre de répondre aux besoins sur le territoire : « Le stade nautique est complètement saturé, nous n'arrivons pas à accueillir tout le monde, et ce depuis longtemps », assure Michel Forest. En temps normal, outre le public et les écoliers, 13 clubs utilisent également cet équipement. Tous ont été contactés pour essayer de trouver des solutions alternatives durant les mois de fermeture : « On renvoie sur la piscine d'Eyzin-Pinet qui sera ouverte de juin à septembre », précise Michel Forest. Les autres établissements du secteur (Villette-de-Vienne, Loire-sur-Rhône, etc.) devraient aussi voir arriver davantage de nageurs à partir de juin. Si tant est que la crise sanitaire le permette. En revanche, il est déjà établi que toutes les écoles ne pourront pas trouver de solutions de remplacement durant l'automne : « Ça va être une période difficile mais c'est nécessaire », souligne Michel Forest.



À l'extérieur, une terrasse sera aménagée. Photo Le DL /DR



Le site va être entièrement rénové et remis aux normes. Photo Le DL /DR



Un deuxième bassin couvert de 25 mètres et six lignes d'eau va être construit. Photo Le DL /DR

